

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENNES ET COLLÉGIELS

## LES JEUNES ONT VOTÉ

Huit collèges participants et autant de projets élaborés : c'est une première édition réussie pour le Conseil départemental des collégiennes et collégiens ! À l'occasion d'une séance organisée le 21 mai dernier dans l'hémicycle du Département, les élèves ont pu présenter leurs travaux. Un exercice d'éloquence et de démocratie, qui a démontré que nos jeunes ne manquent pas d'ambitions pour les Côtes d'Armor.

Échange, écoute et sens de la répartie ont marqué cette séance.

**P**énétrer dans l'hémicycle du Département, c'est toujours un peu impressionnant... et plus encore quand il faut y prendre la parole ! C'est pourtant avec brio qu'une trentaine d'élèves a relevé ce défi, le 21 mai dernier, mis en confiance par le Président du Département. « C'est une configuration intérESSante mais il n'y a pas de stress à avoir », rassurait Christian Oual à l'ouverture de la séance, après avoir salué individuellement les deux filles et les deux garçons représentant chaque collège engagé. « Vous avez été choisis pour porter la parole de vos camarades, c'est un honneur et une grande responsabilité », leur rappelle-t-il. Échanges de regards dans l'assemblée : s'exprimer ici aujourd'hui, en présence du Président, du directeur académique et d'élues et élus départementaux, est pour beaucoup le plus gros challenge de ce projet.

### DE L'ÉLOQUENCE ET... UN PEU DE CULOT !

C'est le collège des Cordeliers, à Dinan, qui ouvre le bal. « Nous avons choisi de travailler sur la valorisation des cours de récréation », commencent Luna. Dans les huit collèges, chaque classe a imaginé, depuis plusieurs mois, un projet concret sur une thématique qui lui est chère : l'éco-pâturage et l'accueil d'animaux au collège Paul-Le-Flem de Pleumeur-Bodou ; les déplacements doux et l'aménagement d'abris à vélos dans les collèges Saint-Anne-Saint-Joachim d'Ervan et Jean-Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem ; l'égalité filles-garçons dans les cours de récréation au collège Sacré-Cœur de Lamballe...

À mi-séance, les élèves du collège Saint-Joseph-Boawet de Lannion font mouche avec une présentation théâtralisée de leur projet « zéro déchet », allant jusqu'à



confisquer les smartphones des adultes à la tribune ! Un oulot assumé, pour la bonne cause : « On avait montré qu'on peut communiquer autrement qu'en s'inscrivant dans les médias », assènent-ils. Les présentations s'enchaînent dans la bonne humeur. Au collège Charles-de-Gaulle d'Hillion, c'est sur la valorisation du patrimoine qu'on a choisi de travailler, avec un projet d'itinéraire touristique en mémoire du petit train des Côtes-du-Nord. Le collège Chombard-de-Larue de Paimpol, quant à lui, propose la création ambitieuse d'une usine de dessalinisation d'eau de mer, pour répondre aux risques croissants de sécheresse. « C'est vraiment très intéressant, j'ai pris un véritable cours », félicite Christian Oual avant d'annoncer une courte pause.

### L'HEURE DU VOTE

11 h 30, la reprise est ponctuelle : tout le monde attend avec impatience les résultats du vote. Car ici, comme dans toute assemblée démocratique, l'en-

semble des élèves a été invité à voter, au sein des classes, pour son projet favori... Le décompte des voix est lancé et c'est finalement le collège des Cordeliers qui remporte la majorité des suffrages. Mathéo s'en réjouit : « Notre projet de vulgarisation des cours de récréation pourraient être créé et peut être expérimenté dans d'autres collèges. » « Ça m'a plus de me associer un projet en profondeur, de faire un conte qui il soit réalisable », complète Bénédicte. Pour les ambassadeurs et ambassadrices de la classe de 3<sup>e</sup> B, la mission n'est pas encore terminée. Ils et elles reviendront bientôt dans l'hémicycle afin de présenter leur projet à l'ensemble de l'assemblée départementale qui votera, cette fois, l'accompagnement financier de leur action. D'ici là, l'ensemble des collèges du territoire pourront marcher dans leurs pas : une seconde saison du Conseil départemental des collégiennes et collégiens est d'ores et déjà annoncée !

Virginia Le Poer